

“Il faut chasser la bêtise parce qu'elle rend bête ceux qui la rencontrent.”

Bertolt

Brecht

Mais où est donc passé le clown à Vaour ?

Vaour, petit village qui se situe dans le Tarn à une vingtaine de kilomètres de Sivens, est réputé pour son festival du rire subventionné, entre autre, par le conseil départemental du Tarn. Sivens, quant à lui, est réputé pour son projet inutile de barrage, déclaré illégal par le tribunal administratif, un barrage pour une poignée d'intéressés soutenus par la FNSEA et ses milices. C'est aussi le symbole d'un entêtement de l'État et des conseils départementaux du Tarn et du Tarn et Garonne, caractérisé par des violences policières sans précédent se soldant par la mort d'un militant écologiste et pacifiste.

Crime de lèse majesté à Vaour le 3 août 2016.

Lors de la soirée d'inauguration de ce festival du RIRE, au moment de la prise de paroles des officiels et plus précisément de celle de Thierry Carcenac, sénateur et toujours président du conseil départemental du Tarn, des petits plaisantins ont déroulé une banderole sur laquelle était écrit *NON AU BARRAGE*. Le roitelet a été joyeusement hué par une partie des festivaliers présents. Pourtant, «*Ce n'était pas le moment de faire de la politique*» disent les élus effarouchés, les organisateurs subventionnés et autres grabataires d'un PS moribond. Mais c'est quand le moment de rappeler que le tribunal administratif a annulé:

- la Déclaration d'Utilité Publique du projet de barrage de Sivens (arrêté inter-préfectoral du 2 octobre 2013 des préfets du Tarn et du Tarn-et-Garonne)
- l'autorisation de défrichement (arrêté du préfet du Tarn du 12 septembre 2014)
- la dérogation à la loi sur la protection des espèces protégées (arrêté du préfet du Tarn du 16 octobre 2014)?

Carcenac en s'appuyant sur ces arrêtés et en s'entêtant pour réaliser ce projet inutile agissait en toute illégalité. C'est donc quand le moment de la libre expression ?

Sur convocation, au seul moment des élections ?

Ces élus effarouchés, ces organisateurs subventionnés et autres grabataires d'un PS moribond ont-ils oublié que, suite à l'attentat de Charlie Hebdo, des millions de personnes manifestaient pour la liberté d'expression ?

Qui peut légitimement s'exprimer ? Seulement les gens d'ici, pas «ceux venus d'ailleurs pour foutre la merde» disent les pro-Carcenac. Pire, ces petits

plaisantins ont entarté le président : récidive caractérisée d'un crime de lèse majesté, un acte très grave. Pour tous ces bien pensants, l'entartage n'est pas le moyen de ridiculiser une personne publique, au discours fallacieux. Ce n'est pas un acte contestataire comme une lettre d'insultes qui vous explose sur la tête et vous dégouline dans le cou, ce serait un acte violent !?

Qui est violent ?

Leur mémoire vacille, se rappellent-ils :

- que le président du conseil départemental a engagé 450 000 € de l'argent des contribuables pour des gazs lacrymogènes, des flashsballs, des hordes de gendarmes ?(Source : *L'âge de faire* n°92 déc 2014 «450 000€ pour la castagne, 0€ pour le débat»)
- que par son entêtement et sa collusion avec l'État, Thierry Carcenac est responsable des violences policières et de la mort d'un jeune écologiste pacifiste ?
- de son comportement indigne à l'égard de la famille de Rémy Fraisse et de sa phrase tristement célèbre « *Mourir pour des idées, c'est une chose, mais c'est quand même relativement stupide et bête* »

Vaour au pays des soviets

Ces élus effarouchés, ces organisateurs subventionnés et autres grabataires d'un PS moribond demeurent compatissants, les arguments ne leur manquent pas : «*Thierry aurait pu chuter, repartir mécontent et supprimer sa subvention à l'été de Vaour*». Carcenac n'a même pas à prononcer cette menace, certains membres zélés du conseil municipal veulent se fondre en excuses auprès du roitelet, leur pote : c'est leur choix au risque de s'infantiliser et d'être la caution de l'oligarchie locale qui nous gouverne. Pire, ils ont même imaginé des sanctions à l'égard des joyeux acteurs du jour le plus drôle de l'été de Vaour. Le psychodrame touche à l'indécence, c'est *Vaour au pays des soviets*. Tout ceci est ridicule mais aussi inquiétant. Inutile de personnaliser, nous étions nombreux à organiser cette action, à huer Carcenac et maintenant bien plus encore à soutenir cet acte d'expression populaire.

On assiste à la preuve éclatante que faute d'un positionnement politique clair, le conseil municipal dérive comme des petits soldats affolés, perdus en rase campagne. Ainsi quand un Conseil Départemental vote une subvention à une municipalité ou à une association achète-t-il aussi son silence ? La peur de perdre ce subside doit-elle faire taire la libre pensée et son expression ? Tout cela est affaire de conscience, ces questions sont fondamentales.

Par ricochet, elles posent la question du contrôle des élus par le peuple car il est utile de leur rappeler que la subvention attribuée par une collectivité n'est que l'argent des contribuables. Les roitelets se l'attribuent à tort comme de l'argent pour les proches.

Si ces élus effarouchés, ces organisateurs subventionnés et autres grabataires d'un PS moribond ne manquent pas de courage, ils ne leurs restent plus qu'à

rééditer les pin's de SOS racisme « Touche pas à mon pote » et les vendre à la prochaine édition pour financer la tournée des festivals de Thierry Carcenac.

Nous félicitons les acteurs, de ce jour le plus drôle de l'Été de Vaour 2016, de leur impertinence envers la bien-pensance, comme il sied à tout bon festival du rire.

Comité des **A**crobatés du **R**ire remède à la **C**onstipation des **E**lus **N**iant l'**A**utodérision en pays **C**ordais.